

École primaire publique F. Dolto
Bourgbarré

Compte rendu du conseil d'école du 07 novembre 2023

Début du conseil : 18h30

Présents : Enseignants : Mmes Dessard, Rabu, Boulbin, Pellerin, Gautier, Daunay, Bonheur, Gueneuc, Richard, Le Tonqueze, Degeix, Touzard, Juignet, Briand, Eugene, Samson, Gueguen, Buzaré et Mr Vappreau
Parents : Mmes Bellier, Perez, Gargam, Chauvin, Janvier, Piron, Klein, Roellants, Mr Châtel et Mocerino.
Excusé : Mme Renimel, Mr Bruneau
Municipalité : Mme Bouthemy, Mme Hurel et Mr Martino, Mme Orrière
Excusés : Mr l'Inspecteur, Mr Le Maire

Résultats élections Parents d'élèves :

600 électeurs inscrits

310 votants

28 votes nuls

282 suffrages exprimés soit un taux de participation de 51.67 % (taux supérieur à l'année dernière)

Forte participation des parents d'élèves.

Merci à tous pour votre intérêt à la vie de l'école.

Règlement intérieur :

2 changements :

Objets de valeurs et dangereux : ajout de la montre connectée comme objet proscrit. Certaines montres peuvent prendre des photos, ce qui pose le problème de droit à l'image et la traçabilité de ces images.

Billes : une précision sur la quantité de billes. 10 billes sont autorisées.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Calendrier des conseils d'école :

Mardi 22 février 2024 à 18h30

Mardi 11 juin 2024 à 18h30

Équipe pédagogique et répartition des élèves :

TPS/PS/MS : Mme Emilie Renimel et Mr Vincent Bruneau (vendredi) : 26 (4/9/13) -ATSEM : Mme Isabelle Camenen.

TPS/PS/MS : Mme Caroline Pellerin : 26 (4/9/13) -ATSEM : Mme Sylvie Dinard.

MS/GS : Mme Anne-Sophie Rabu : 24 (7/17) - ATSEM : Mme Ludivine Moreau.

MS : Mme Camille Gautier : 26 - ATSEM : Mme Sabrina Orrière.

PS/GS : Mme Céline Boulbin et Eva Samson (vendredi) : 24 (8/16) - ATSEM : Mme Nathalie Robert.

PS/GS : Mme Anne-Claire Dessard : 24 (8/16) - ATSEM : Mme Béatrice Pétrissan.

CP : Mme Céline Daunay : 22

CP : Mme Nathalie Bonheur : 21

CP : Mme Aurélie Guéneuc : 22

CE1 : Mme Céline Le Tonquèze : 23

CE1 : Mme Céline Degeix : 24

CE1/CE2 : Mme Hélène Richard : 25 (12/13)

CE2 : Mme Chloé Touzard : 26

CE2 : Mme Anne-Sophie Juignet : 26

CM1 : Mme Mélanie Eugène et Mme Eva Samson (lundi) : 24

CM1 : Mme Catherine Briand et Mme Eva Samson (mardi) : 24

CM2 : Mr Erwan Vappreau : 28
 CM2 : Mme Gwenaëlle Gueguen : 28
 Soit un effectif de 293 élèves en élémentaire et 150 en maternelle.
 Total de l'école primaire : 443 élèves.

Emplois civiques :

Une candidature pour cette année.

Amel est en attente de son contrat pour commencer sa mission.

Elle est étudiante et sera présente uniquement selon ses disponibilités : 3 matinées et quelques après-midis par semaine.

Si vous connaissez des jeunes sérieux, n'hésitez pas à les encourager à postuler.

Organisation pédagogique :

Maternelle :

Le matin Mmes Renimel et Pellerin et Mr Bruneau font un échange de service : Jeux de langage et activités physiques.

L'après-midi pendant le temps de sieste des PS-MS, Mme Renimel prend en atelier un groupe d'enfants de MS de Mme Rabu (Phono, cahier de TI). Mmes Pellerin et Mr Bruneau enseignent à des groupes de GS de Mme Rabu : la maîtrise du langage oral.

Élémentaire :

Mme Bonheur enseigne l'anglais aux élèves de Mme Daunay et Mme Daunay enseigne la discipline "Questionner le monde" aux élèves de Mme Bonheur en CP.

Mme Juignet enseigne « matière, vivant, objet » et Mme Touzard « espace, temps » en CE2.

Communication aux familles : Les informations de l'école, de la mairie, de l'APE et de VME sont distribuées aux aînés de chaque famille et sur Educartable.

Educartable : application mobile facilitant la communication école/famille. Nous demandons aux parents d'être vigilants et de regarder régulièrement l'application.

Informations diverses :

Rappel : N° tél maternelle : **02-99-57-68-56**

N° tél élémentaire : **02-99-57-72-07**

N° tél portable de la directrice : **06-17-64-56-56** (pour des demandes spécifiques)

Bilan OCCE :

l'OCCE est une coopérative scolaire. La mairie donne des subventions pour financer les sorties scolaires, l'argent versé par l'APE pour l'école est aussi sur ce compte.

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2022 au 31 août 2023			
CHARGES		PRODUITS	
60700008 - Achats de produits pour cessions	0,00	70700008 - Ventes de produits pour cessions	3365.68
61681008 - Assurances versées	124.50	70800008 - Produits des activités éducatives	0,00
61810008 - Charges des activités éducatives	53889.77	74100008 - Subventions Etat, collectivités	11157.44
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	1039.70	74200008 - Subventions d'associations	11856,00
62700008 – Services bancaires et assimilés	19.67	75000008 - Autres produits courants	0,00
67000008 - Charges exceptionnelles	60,00	75600008 - Particip. Volontaires des familles	22849
68000008 - Achats de biens durables	0,00	76700008 - Intérêts perçus (mutualisation)	0,00

		77000008 - Produits exceptionnels	0,00
TOTAL DES CHARGES (A)	55133.64	TOTAL DES PRODUITS (B)	49228.12
Résultat de l'année 2020/2021 (B-A) (+/-) :			-5905.52

PPMS : Plan particulier de mise en sûreté et incendie :

Un exercice attentat intrusion en maternelle et en élémentaire sera réalisé lors de cette période. Le but est de donner des habitudes de déplacement et de comportement aux enfants.

Les enseignants présentent l'exercice de façon ludique.

Un exercice incendie sera programmé au mois d'avril.

Semaine de 4 jours :

Renouvellement de la dérogation pour la semaine de 4 jours. Normalement, toutes les écoles de France doivent faire classe sur une semaine de 4,5 jours. Pour rester à 4 jours, nous devons faire une demande de dérogation.

Une demande sera envoyée par la municipalité auprès du DASEN suite à l'accord de l'ensemble des membres du conseil d'école. **La semaine de 4 jours est voté à l'unanimité.**

Programme PHARE :

Année scolaire 2021-2022 : Création équipe ressource de la circonscription composée de Mr Letort inspecteur, des CPC : Mme Letort et Mme Gogdet, d'une enseignante du RASED : Mme Guillard et de deux directeurs : Mr Le Bourhis et Mme Buzaré,

Année scolaire 2022-2023 : Formation des directeurs d'école de la circonscription et de 2 adjoints par école

Année scolaire 2023-2024 : Formation de 3 enseignants par école,

Finalité création d'équipe bien-être dans chaque établissement de la maternelle au lycée.

Equipe bien-être de l'école Françoise Dolto :

Mme Briand Catherine, Mme Daunay Céline, Mme Gueneuc Aurélie, Mme Bonheur Nathalie et Mme Buzaré. Mme Bizet avait été formée l'année dernière.

Principe du programme pHARe :

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école primaire, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement. Ce sont plus des conflits, des mots qui relèvent de l'intimidation.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce la MPP ?

C'est une méthode non blâmante basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions).

Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants).

Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini.

Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages, de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves.

Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Pourquoi pas de sanctions : il ne faut pas instaurer un climat de peur chez les enfants. Que ce soit du côté de l'enfant intimidé (peur de représailles de la part de l'enfant intimidant) que du côté de l'enfant intimidant (peur de se faire gronder par les adultes).

Remarques importantes : seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche

contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs.

Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

Si la MPP échoue, l'école appliquera une gestion plus offensive pouvant aller jusqu'à l'exclusion du harceleur.

Points d'amélioration : seuls les enseignants sont formés à la MPP. Les animateurs du temps périscolaire n'ont pas accès à ces formations. Il serait intéressant de permettre un temps d'échange entre les 2 équipes (scolaire et périscolaire) afin d'harmoniser le processus sur tous les temps où sont présents les élèves de l'école.

Evaluation d'école :

Le cadre : loi du 26 juillet 2019 pour l'école de la confiance.

Le cadre précise les finalités et le déroulement de l'évaluation, qui s'appuie sur la complémentarité entre les démarches d'auto-évaluation (par l'équipe) et d'évaluation externe (4 pers. /2 jours).

La finalité : L'évaluation de l'école a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école.

L'analyse qui ressortira de cette évaluation permettra d'aider à la construction du prochain projet d'école en 2026.

Une première analyse du contexte externe et interne de l'école permet de caractériser son environnement social, économique, territorial et scolaire.

Dans un deuxième temps l'auto-évaluation doit couvrir quatre grands domaines :

- - **les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement;**
- - **le bien-être de l'élève et le climat scolaire;**
- - **les acteurs et le fonctionnement de l'école;**
- - **l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.**

Ensuite, l'école se prête au regard extérieur d'évaluateurs qui conforte, prolonge et enrichit la réflexion collective menée dans l'école.

Le calendrier :

Questionnaire climat scolaire pour les élèves période du 13 au 24 novembre : un courrier, une auto-risation parentale sera demandée aux familles. Ce questionnaire est informatisé et pose des questions sur le bien-être de l'enfant à l'école, le travail scolaire. C'est un fichier anonyme. Il sera sûrement proposé qu'aux élèves à partir du CE2. En effet, c'est un questionnaire qui nécessite du matériel informatique, de bonnes compétences en lecture/compréhension et prise en main de l'outil informatique.

- Le rapport d'auto-évaluation est à rendre au plus tard le 12 janvier 2024
- Evaluation externe : deux jours dans la semaine du 5 février 2024
- Restitution à l'école : semaine du 19 février

Rapport final : semaine du 11 mars

Projets Pédagogiques :

Rappel : les sorties scolaires sont financées par les subventions de la municipalité et l'APE (Bénéfices des actions menées : loto, jus de pommes et fête de l'école, reversés intégralement à l'école). Et le bénéfice des photos scolaires : 30% des ventes reversées à l'école.

Les étudiants STAPS : (étudiants en 2ème année de faculté de sport.)

Ils interviendront dans les classes de CM1 et CM2 pendant 10 semaines (janvier, février, mars). Ces étudiants prennent en charge la classe avec la présence de l'enseignant. Ils préparent les séances sous le regard et les conseils de l'enseignant.

Ce sont les collègues qui décident des activités menées par les étudiants.

Les CM1 feront danse, les CM2 de M. Vappreau volley ball et ceux de Mme Gueguen feront balle

ovale.

Piscine :

Du 11/09 au 08/12 de 10h20 à 11h le lundi pour les élèves de CM2

Du 11/12 au 22/03 de 9h55 à 10h15 le lundi pour les élèves de CE1

Du 25/03 au 21/05 de 14h45 à 15h25 le mardi et le vendredi de 9h35 à 10h15 pour tous les enfants de CP

Le coût du transport et de la séance piscine sont pris en charge par la mairie.

Rollers :

Pour les élèves du CP au CE2. Les élèves bénéficieront de 6 séances d'une heure avec un intervenant extérieur, en période 2 : 2 CE1 et le CE1/CE2, en périodes 3 : les 3 CP et en période 4 ; les 2 CE2. L'intervenant est Christophe Monnier.

C'est une activité qui permet aux enfants de progresser très rapidement sur les 6 séances. Ils prennent rapidement confiance en eux et sont très satisfaits de leurs progrès.

USEP :

Il y aura deux rencontres USEP de circonscription par classe.

Mais également la participation à des manifestations départementales :

Cross solidaire

Le jeudi 9 novembre, en partenariat avec le Secours Populaire, l'USEP organisera avec l'équipe enseignante un cross de la solidarité. Il a pour objectif de combiner un évènement sportif à une action de solidarité.

Avec le travail en classe les élèves ont eu l'occasion de réfléchir à la notion de solidarité et de la concrétiser par un don. Le jour du cross, les élèves sont invités à offrir un livre neuf ou en très bon état au Secours Populaire qui les remettra ensuite aux familles dans le besoin pour les fêtes de Noël. Le cross se déroulera en trois courses (parcours autour de l'école élémentaire).

Les élèves se sont entraînés depuis mi-septembre sur le parcours et ils ont pu ainsi choisir un contrat « temps » de course. Il correspond à un temps sur lequel l'élève s'engage à courir.

A la fin des deux courses, les élèves auront droit à un petit goûter pour clore ce moment sportif et solidaire.

Danse CE2

Séances au dôme de l'Ise. Travail sur les émotions (2 émotions contrastées). L'intervenante vient une semaine sur deux. Les autres séances sont assurées par les enseignantes de la classe de CE2. Il n'y a pas vraiment de spectacle de prévu. Les enseignantes feront peut-être une captation du rendu en fin de séquence.

Attestation premiers secours :

Nous sommes à la recherche d'un pompier car l'association de pompiers des années précédentes ne fait plus de formation.

Projet cinéma :

Participation au programme Ciné Jeunes de la PS au CM2 : visualisations de 4 films ou films d'animations en classe dans l'année, suivies à chaque fois d'une intervention en classe par un membre de Ciné Jeunes pour décrypter le film (volonté du réalisateur, représentation des émotions) avec les élèves pendant une heure. Le thème cette année est « raconter la rencontre » avec les films « Le petit Nicolas », « De l'autre côté du ciel », « ma folle semaine avec Tess », « Le secret des Perlins ».

Pour la maternelle, il s'agit de l'analyse d'un film d'animation : « Vive le vent d'hiver ». Pour lancer ce projet, toute l'école maternelle se rendra au cinéma de Janzé le jeudi 21 décembre voir le film d'animation : « L'incroyable Noël de Shaun le mouton »

Projet Musique :

Projet musique avec l'école de musique Rive Sud pour les 3 classes de CP et les 2 classes de CE1.

C'est un projet qui se déroule sur l'année. Thème : autour des pays froids en lien avec le projet Grand Nord. Des percussions et des chants sont appris aux enfants par Céline Malenfant intervenante.

Ce projet musique est intitulé "Tout va bien Madame La Banquise".
Une représentation est prévue le 30 mai 2024 à l'espace Beausoleil de Pont-Péan.
Les élèves de MS, GS, CP et CE1 assisteront à un spectacle le 8 février à Bruz.
Les élèves de CM1 et CM2 assisteront à un spectacle le 23 novembre à Bruz.

Médiathèque :

Chaque classe se déplace à la médiathèque. Participation aux incorruptibles et à Bulle de lecture.

Projet Grand Nord :

Sébastien Dos Santos Borgès, un musher, fait des courses tout au long de l'année avec ses chiens. Il est sensibilisé à tout ce qui est réchauffement climatique, la faune et la flore du Grand Nord, les conditions extrêmes de vie là-bas. Les élèves pourront échanger avec lui à distance durant l'année scolaire. Il viendra en fin d'année en mai sur trois jours pour rencontrer les élèves et mettre en place des ateliers.

Jeux de société :

Matinées de jeux de société en classe où les enseignantes ouvrent leurs classes aux parents pour faire tourner 3/4 jeux par matinées.

Le projet jardin rassemble plusieurs classes de l'école élémentaire.

Mélanie ALLARD était intervenue l'année dernière auprès de 7 classes de l'école autour des plantations, des semis. Nous avons eu accès à des ateliers complémentaires sur les petites bêtes du jardin, sur les fleurs etc.

Les jardins qui avaient été déplacés suite aux travaux d'assainissement autour de l'école n'ont pas encore été réintégrés. Quand ils le seront, nous pourrons redémarrer le projet avec l'intervention de Mélanie Allard fin novembre.

Reverdir Bourgbarré : Les CE2 iront planter des arbres zone du pont du gué.

Aménagement de la cour :

Anita Hurel : fin décembre le terrassement pour poser la pergola, les travaux de paillage seront faits. Les commandes de récupérateur d'eau, d'abris de jardin, d'abris de vélos (coté CM1) sont faites. Les tables seront fixées pour la fin de l'année 2023 et la pergola sera installée au Printemps. Il reste à organiser la mise en place de nouveaux tracés. Projet intercommunal sud-est (Corps-Nuds, St Armel, Nouvoitou...) cherche à mettre en place un bureau d'étude afin d'aider à finaliser les aspects techniques de l'aménagement de cour sur le volet végétalisation de la cour.

Bilan des travaux :

Merci pour les travaux réalisés :

- Nouveaux VPI dans les classes de Mmes Rabu et Gautier.
- Des placards dans les classes et ateliers des deux écoles.
- Installation d'éclairage LED dans les toilettes des GS à la maternelle

Travaux reportés :

- Abri vélos en élémentaire : le terrassement sera fait en fin d'année pour les mettre en place ensuite.
- Remplacement des fenêtres des classes de l'école élémentaire : pas dans les projets.
- Réfection des toilettes extérieurs de l'école élémentaire : budget voté en 2023. Pendant les vacances, tous les réservoirs d'eau des chasses d'eau ont été changés c'est très bien, mais le budget voté en conseil municipal (15000€) était pour une réfection totale des toilettes (peintures, cloisons et portes) Les enseignants parlent de la porte des garçons qui reste très régulièrement coincée et qui engendre parfois des accidents.
- une allée d'herbe synthétique est de nouveau demandée en maternelle pour que les enfants aient accès à la structure. Pour l'instant, le sol, avec les intempéries, n'est pas très praticable.
- Demande d'une rampe PMR à la sortie de l'école maternelle vers le parking centre de loisirs car escalier dangereux pour les enfants et pas pratique pour les personnes à mobilité réduite.

- Déplacer la place PMR sur le parking élémentaire car incivilités et mal positionnée. Ce déplacement est fait auprès de Rennes Métropole. Un parent indique que la place actuelle est mal positionnée et qu'il est compliqué de se stationner. Il ne faut pas que la place soit trop près du portail.

- Le radar pédagogique sera mis en place en même temps que les décorations de Noël. Le ralentisseur sera installé au printemps 2024 en face de l'école élémentaire.

Travaux demandés pour 2023-2024 :

- Banc pour les parents devant l'école primaire : trop difficile de trouver un emplacement.
- Toilettes extérieurs école élémentaire : en cours
- Peinture des locaux intérieurs maternelle et élémentaire : demandé au budget 2024
- Dossier aménagement de cour élémentaire : en cours
- Placards dans la classe 7 de l'école élémentaire : demandé au budget 2024

Retour VME :

Couac pique-nique : L'école a informé trop tard la mairie d'une sortie avec pique-nique. La mairie a envoyé un mail en informant l'école que les repas n'avaient pas pu être annulés et que c'était très dommageable de gaspiller autant de repas. Suite à un acte terroriste la sortie scolaire des CM1 avec pique-nique a été annulée. L'école a informé les parents que les pique-niques n'étaient plus nécessaires. Finalement, les parents ont été prévenus dans la matinée qu'il fallait fournir en urgence un pique-nique à leurs enfants, faute de repas. Que s'est-il passé ?

La mairie avait certifié que les repas ne pouvaient pas être annulés. De ce fait, l'équipe enseignante pensait que les enfants pourraient manger à la cantine et que cela éviterait un gaspillage de repas. Cependant, la municipalité a pu annuler les repas, le vendredi soir, l'école n'en avait pas été informée.

La commune de Bourgbarré ne peut pas avoir de boîtes de conserves ou cuisiner sur place pour dépanner les familles qui n'ont pas pu se déplacer.

Mais aucun enfant ne restera sans manger si une nouvelle situation de ce genre arrivait.

Policier municipal : peut-il se positionner au niveau du parking centre de loisirs ? Quand il reviendra sur la commune, la demande lui sera faite. Ce parking est très dangereux le matin, les enfants qui attendent l'ouverture du portail sont dessus, ce qui rend la circulation difficile. Pour préserver la sécurité des enfants le parking est réservé aux enseignants et aux personnes ayant un macaron apposé sur le pare-brise. Des places autour du gymnase sont également disponibles pour les parents. Quant aux parents qui viennent déposer ou récupérer leur enfant en camion, attention au stationnement et visibilité un accident est vite arrivé.

Service de cantine : le dernier service est à 13h15. Est-ce qu'une autre organisation est prévue ?

Mme Bouthemy dit qu'en principe le dernier devait passer à 13h.

Les parents trouvent dommage que malgré l'extension, les enfants continuent encore de manger tard. En maternelle, il ne reste plus qu'un service. Tous les enfants mangent en même temps, ce qui est bénéfique.

Projet sur le nouveau portail famille : c'est Technocarte qui a été retenu lors de l'appel à projet. Une présentation sera faite aux parents de VME. L'audit a été fait. La société travaille sur toutes les demandes de la municipalité. Une formation sera mise en place pour les agents en charge de la tenue du portail famille. Il y aura un test de réalisé pendant les vacances d'hiver pour les familles qui pensent faire appel au centre de loisirs. Nouveauté : les ATSEM et les animateurs auront une tablette pour pointer les élèves inscrits sur les différents temps.

Avancement des travaux sur la nouvelle école : le terrassement est fait. La zone de vie de chantier sera posée fin novembre. Un nouveau chemin sera fait devant l'école mais aussi derrière l'école par le petit bois.

Fin du conseil d'école : 20h30